

L'an deux mil vingt-trois, le 25 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Pougues-les-Eaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie CANTREL, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 13 octobre 2023

Etaient présents : M Gilles BERTRAND, Mme Claire NEDELLEC, M Jean-Michel DUPONT, Mme Françoise BENAS, M Vincent BERTHELOT adjoints ; Mme Marie-Pierre DUVERGER-MALOUX élue déléguée ; M Jean-Louis MARCEAU, Mme Elide SANCHEZ, M Patrick GUYON, Mme Claudine BILLET, M François WEIGEL, M Jean Claude JOURNET, Mme Séverine FAVARD, conseillers.

Absents excusés : Mme Bernadette HOSPITAL procuration donnée à M Gilles BERTRAND, M Louis MINEL procuration donnée à M Jean-Louis MARCEAU, M Cyrille GODARD procuration donnée à M Jean-Michel DUPONT, Mme Camille DABKOWSKI procuration donnée à Mme Séverine FAVARD, M Sébastien DUDRAGNE procuration donnée à Mme Sylvie CANTREL.

Secrétaire de séance : Françoise BENAS

N° 23 – 47 : Tarifs 2024 - Salle du parc

Vu les propositions de la commission finances réunie le 9 octobre dernier,
Entendu les explications du maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité au terme du vote suivant :
votants 19, suffrages exprimés 16 (abstention de Mme BENAS, M BERTHELOT, Mme DUVERGER-MALOUX), contre 1 (M DUPONT), pour 15, de fixer comme suit les tarifs à compter du 1er janvier 2024 :

a/ ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET PARTICULIERS POUGUOIS

Tarif week-end du vendredi 14h au lundi 9h

Forfait salle avec tables, chaises, bar : 630,00 €

Tarif semaine :

Après-midi 14h00 - 20h00

Forfait salle avec tables, chaises, bar : 190,00 €

Journée (24h de 8h00 à 8h00)

Forfait salle avec tables, chaises, bar : 380,00 €

b/ ACTIVITE PAYANTE PRESTATAIRE EXTERIEUR à l'heure en journée ou soirée (hors conventions en cours)

Tarif journée / soirée à l'heure : 19,00 €

Aux tarifs ci-dessus, s'ajoutent les tarifs pour les éléments demandés :

Option sono :	58,00 €
Option cuisine :	140,00 €
Option stockage dans la cuisine :	50,00 €
Option vaisselle* :	100,00 €

* Casse remplacement à l'identique ou facturation par la collectivité

c/ ASSOCIATIONS POUGUOISES

Tarifs week-end du vendredi 14h au lundi 9h :

Pour l'application de la tarification, la période prise en compte est la période décomptée du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

Forfait salle : 1^{ère} utilisation gratuite

2^{ème} utilisation ½ tarif soit $630/2 = 315,00€$

A partir de la 3^{ème} utilisation : tarif plein = 630,00€

Option sono, option cuisine /stockage et option vaisselle* : gratuité

* Casse remplacement à l'identique ou facturation par la collectivité

d/ Modalités :

1° Les particuliers et associations qui louent la salle du parc doivent remettre un chèque de caution de 300 € lors de la réservation. Ce chèque de caution leur est restitué en fonction de l'état des lieux sortant (propreté en particulier, y compris sanitaires et cuisine).

2° Les associations locales bénéficient par an d'une manifestation gratuite et d'une à 1/2 tarif.

L'Omnisports pourra organiser 3 manifestations « jeux » par an sans frais d'utilisation avec répartition entre les clubs.

3° Remplacement de la vaisselle à l'identique ou facturation par la collectivité : pour les locations avec mise à disposition de vaisselle, la vaisselle cassée ou manquante par rapport à l'état des lieux sera remplacée ou fera l'objet d'une facturation à l'utilisateur de la salle au prix du remplacement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme, le 26 octobre 2023,

Le Maire,



L'an deux mil vingt-trois, le 25 octobre, le Conseil Municipal de la commune de Pougues-les-Eaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie CANTREL, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 13 octobre 2023

Etaient présents : M Gilles BERTRAND, Mme Claire NEDELLEC, M Jean-Michel DUPONT, Mme Françoise BENAS, M Vincent BERTHELOT adjoints ; Mme Marie-Pierre DUVERGER-MALOUX élue déléguée ; M Jean-Louis MARCEAU, Mme Elide SANCHEZ, M Patrick GUYON, Mme Claudine BILLET, M François WEIGEL, M Jean Claude JOURNET, Mme Séverine FAVARD, conseillers.

Absents excusés : Mme Bernadette HOSPITAL procuration donnée à M Gilles BERTRAND, M Louis MINEL procuration donnée à M Jean-Louis MARCEAU, M Cyrille GODARD procuration donnée à M Jean-Michel DUPONT, Mme Camille DABKOWSKI procuration donnée à Mme Séverine FAVARD, M Sébastien DUDRAGNE procuration donnée à Mme Sylvie CANTREL.

Secrétaire de séance : Françoise BENAS

N° 23 – 48 : Tarifs 2024 - autres salles : presbytère / maison des services

Vu les propositions de la commission finances réunie le 9 octobre dernier,

Entendu les explications du maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer comme suit le tarif à compter du 1er janvier 2024,

Utilisation tout utilisateur extérieur (hors conventions en cours)

Tarif journée/soirée à l'heure : 11,00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme, le 26 octobre 2023,
Le Maire,

